

Décision de modifications exceptionnelles apportées au descriptif de module en raison de la crise du covid-19

Filière : ER – année académique 2019-2020
Intitulé du module : Travail de bachelor
Code : S.ER.SO.3682.F19

Dans le prolongement des informations transmises, cas échéant, par la ou le responsable, voire les responsables du module mentionné en rubrique, les modalités ci-dessous sont décidées :

MODIFICATIONS APPORTÉES :

4. Objectifs généraux d'apprentissage

Pas de modification.

5. Contenu et formes d'enseignement

Modification du contenu suivant :

- Travail de terrain perturbé selon les TB.

Modification des formes d'enseignement :

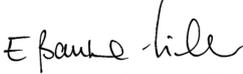
- Entretiens de direction des TB à distance.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modifications des modalités d'évaluation :

Jury de travail de bachelor à distance au lieu d'en présentiel, selon date de soutenance.

Lausanne, le 19 mai 2020


Elisabeth Baume-Schneider
Directrice